

N° 66/77 - CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE CENTRE MEDICO-SOCIAL

Monsieur le Maire donne la parole à Mr RAVERDEL 1er Adjoint, qui informe l'assemblée que 6 entreprises ont été consultées pour un nettoyage deux fois par semaine (remise en état après travaux compris) pour l'entretien des locaux du Centre Médico Social.

L'entreprise NETTOYAGE H G (66 Rue des Côteaux Villers les Nancy) a été retenue par la Commission. Le prix mensuel Hors Taxes est de 1.800,00 Frs.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer un contrat avec l'Entreprise NETTOYAGE H G pour une période d'essai de six mois à compter du 2 Mai 1977.

Le Conseil après en avoir délibéré, Décide

- Autorise le Maire à signer un contrat d'entretien pour un nettoyage du C.M.S. deux fois par semaine (remise en état comprise) avec l'Entreprise NETTOYAGE H G pour un prix forfaitaire mensuel hors taxe de 1.800,00 Frs et pour une période de six mois à compter du 2 Mai 1977.